

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **36 (1900)**

Heft 48

PDF erstellt am: **17.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

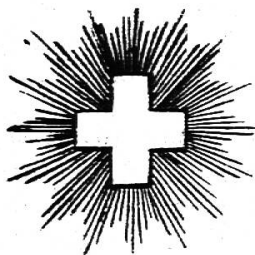
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXVI<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 48.



LAUSANNE

1<sup>er</sup> décembre 1900.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

**SOMMAIRE :** *Les écoles libres à l'Exposition universelle. — Chronique scolaire : Enseignement professionnel, Inspecteurs scolaires, Association catholique, Jura bernois, Vaud, Bâle. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Partie pratique : Leçon de choses. — Elocution et rédaction. — Dictées. — Lecture. — Comptabilité. — Chant.*

## LES ÉCOLES LIBRES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE<sup>1</sup>

*L'Éducateur* nous a servi jusqu'ici les plus intéressants détails sur le groupe scolaire de l'Exposition universelle. Toutefois il y a une catégorie d'écoles dont on n'a pas encore fait mention dans cette série de publications : ce sont les *Ecoles libres* dirigées par des ordres religieux et enseignants. L'on voudra donc bien nous permettre, sur la demande qui nous en est faite par la Direction du journal, de combler quelque peu cette lacune.

Les *Ecoles libres*, fruit d'une laïcisation peut-être un peu trop radicale de l'enseignement à tous les degrés, ont surgi comme par enchantement sur tous les points du territoire de la France. Fondées et entretenues par l'initiative et les sacrifices privés, ces écoles n'en prospérèrent pas moins et atteignirent en peu d'années un tel épanouissement, qu'elles devinrent pour les écoles officielles une redoutable concurrence et un puissant stimulant à la fois. Pour soutenir cette concurrence, le gouvernement de la République ne ménagea ni les millions, ni... les mesures vexatoires. Cette rivalité nous explique, pour une bonne part du moins, les immenses progrès accomplis en France dans l'enseignement à tous les degrés depuis une quinzaine d'années, aussi bien dans le camp laïque que dans le camp confessionnel. L'exposition des ordres enseignants est une preuve palpable et saisissante des brillants résultats obtenus dans leurs écoles. Tous ceux qui, par hasard, l'ont visitée, ont été frappés de la richesse et des qualités pédagogiques, artistiques et pratiques des objets exposés; bon nombre de

<sup>1</sup> Nous avons prié notre collaborateur, M. Ducotterd, professeur à Francfort-sur-le-Mein, membre fondateur de la Société pédagogique de la Suisse romande, de nous parler dans *L'Éducateur* des Ecoles congréganistes à l'Exposition universelle de Paris.

ces objets constituent de vrais progrès et un perfectionnement notoire de l'enseignement, en même temps qu'un précieux service rendu à la grande cause de l'instruction populaire et à la patrie française.

L'exposition des *Ecoles libres* ou *Ecoles chrétiennes* comprend, pour l'enseignement à divers degrés, cinq ou six compartiments, si je ne me trompe.

Le salon ou compartiment occupé par les Ecoles enfantines offre une surabondance de travaux intéressants, tels que pliage, découpage, broderies, tricotage, dessins, cartonnage, etc. Au premier coup d'œil l'on peut se convaincre que les institutrices y ont mis toutes leurs forces.

Les autres compartiments sont réservés aux écoles primaires proprement dites, à l'enseignement secondaire, puis aux écoles techniques ou professionnelles. Je m'arrêterai de préférence à l'exposition des écoles primaires.

Pour l'enseignement de la lecture, je trouvai plusieurs syllabaires et tableaux de lecture d'après des méthodes extrêmement simples, intuitives et *tranchantes*, comme on dit en Allemagne ; entre autres la méthode Néel, d'après laquelle les enfants apprennent à lire sur deux tableaux de lecture seulement. Ces deux tableaux sont suivis de trois petits manuels renfermant l'Encyclopédie de l'enfance, c'est-à-dire la lecture courante, l'écriture, le calcul, la géographie locale, l'histoire et des leçons de choses. Les livres de lecture et de dictées, on les compte par centaines. Quant aux *grammaires*, elles fourmillent. Ce nombre phénoménal de manuels de grammaire s'explique par le fait que dans aucun pays on n'attache autant d'importance à l'enseignement des participes qu'en France ; aussi en voyez-vous de toutes les dimensions et de toutes les nuances : quelques-unes sont conçues d'après des méthodes toutes modernes, d'autres en sont encore à Lhomond, à Noël et Chapsal et autres méthodes surannées.

Ce qui m'a le plus intéressé à l'exposition des Ecoles chrétiennes, c'est l'enseignement des branches techniques : la calligraphie, le dessin, les travaux manuels et la géographie, qui trouve sa plus éloquente expression dans la cartographie. Dans ces branches, on peut le dire sans préjugé ni parti pris, les Ecoles libres sont au niveau, si ce n'est au-dessus de toutes les autres, non seulement de celles de France, mais des autres pays avancés.

Prenons d'abord la cartographie. Ici j'ai trouvé de vraies merveilles et je ne puis en parler qu'au superlatif. Les collections de cartes exécutées par les élèves sont souvent de purs chefs-d'œuvre, non seulement au point de vue de l'art, mais à celui de la méthode. Dans cette profusion de travaux, je prends au hasard une collection de cartes provenant de l'Ecole libre de Dunkerque. Ici chaque carte marque un progrès, une étape de l'enseignement géographique.

Au 1<sup>er</sup> degré, nous avons : a) le plan de la maison d'école avec

jardin et place de récréation ; b) le quartier de la ville où se trouve l'école ; c) le plan de la ville de Dunkerque ; d) le port de Dunkerque ; e) Dunkerque avec ses pêcheries en Islande et au Groënland. Les cartes de ces derniers pays sont dessinées avec une rare fraîcheur ; sur le revers de la carte se trouve une description instructive autant qu'intéressante de la pêche maritime et des contrées polaires où elle a lieu ; f) Dunkerque, port de mer et ses relations commerciales maritimes avec l'Europe. Les voies maritimes sont dessinées en différentes couleurs.

*II<sup>e</sup> degré.* a) Canton de Dunkerque. ; b) district de Dunkerque ; c) le département auquel appartient cette ville avec les pays frontières ; les routes, les chemins de fer, les voies fluviales ainsi que les produits du sol sont indiqués ; d) le nord de la France et ses différents rapports avec le reste du pays ; e) enfin la carte de la France tout entière.

*III<sup>me</sup> degré ou degré supérieur.* Les colonies de la France, par lesquelles les élèves font connaissance avec les cinq parties du monde. Sur le revers de chaque carte, il y a une description des pays en question avec des explications ayant trait aux produits divers, à l'ethnographie, à la civilisation, aux langues, à la religion, au commerce et à l'industrie des dits pays.

Ces cartes, fidèle et saisissante image de l'enseignement géographique, sont exécutées avec une exactitude mathématique, une propreté, un goût et une élégance irréprochables. Quelques-unes sont si parfaites qu'on croirait avoir devant soi des chefs-d'œuvre imprimés.

Parmi les manuels de géographie, il y en a qui sont des modèles du genre.

Quant aux *ouvrages calligraphiques*, j'avoue que je n'ai jamais rien vu de si beau dans ce genre. La calligraphie, avec toutes ses variétés, est poussée jusqu'à l'art parfait. Ce ne sont pas seulement les cahiers de calligraphie qui sont tenus d'une manière modèle, mais tous les autres cahiers ; même ceux de brouillon sont de vrais trésors d'écriture, de dessins, de croquis, de symétrie, de goût et de propreté.

*Pour le dessin*, dans ses différents genres, les Ecoles libres affirment une supériorité incontestable. On donne à cet enseignement deux directions bien prononcées : une direction idéale et absolument artistique, en même temps qu'une direction éminemment pratique ; et dans chacune on vise à la perfection. Je vis, par exemple, un cours de dessin de troisième année dont tous les sujets étaient pris dans les environs de Chatellerault. Ces dessins étaient exécutés à la craie ou en couleurs et d'après nature. L'emploi des couleurs est d'une réussite parfaite. Les traits des dessins à la craie sont tellement réguliers, et si finement nuancés, qu'on croirait avoir affaire à des artistes de profession. Un peu plus loin, j'ouvre une collection d'aquarelles de *Louis Collet*, élève de l'*Institution des Frères maristes* de Saint-Etienne. Ces aquarelles sont de

vrais petits chefs-d'œuvre artistiques qu'on dirait sortis d'une main de maître.

*Le dessin technique* s'étend à toutes les branches mathématiques et de l'art industriel : projections, dessin géométrique, arpentages ornements, constructions architectoniques, machines, outils et instruments de tous genres, tout est pratiqué avec un égal succès dans les Ecoles libres.

Non seulement des élèves, mais encore des frères mêmes, j'ai vu des œuvres hors ligne. J'admirai, entre autres, plusieurs reliefs géographiques et, particulièrement, une magnifique collection sortie de la main d'un frère Stanislas, qui a passé plusieurs années en Australie. La collection portait pour titre : *Les principaux oiseaux de l'Australie dessinés sur nature*. J'ai rarement vu des oiseaux peints avec des tons de couleurs si doux, si fins, si frais et si vrais à la fois. Ces feuilles pourraient figurer à la première place dans n'importe quel salon de peintures.

L'un des principaux mérites des Ecoles libres, c'est le perfectionnement des travaux manuels, qui forment chez les Frères enseignantes comme aussi ailleurs, dans les écoles scandinaves, belges, suisses, hongroises, américaines, etc., un puissant moyen d'éducation pratique, intellectuelle et morale. — Les congrégations enseignantes excellent au même degré dans l'enseignement industriel et professionnel, dans celui de l'agriculture et des sciences sociales ; en un mot leurs écoles sont à la hauteur des écoles modernes les plus avancées, les surpassant même sous plus d'un rapport.

En lisant ces lignes, plus d'un lecteur sera peut-être tenté de croire que j'adresse aux écoles des ordres religieux des louanges exagérées<sup>1</sup>. Eh bien ! qu'on se détrompe. A bien des égards, j'ai la pleine conscience d'être resté au dessous de la vérité. D'ailleurs d'autres voix, bien plus autorisées que la mienne, ont d'une manière éclatante rendu officiellement justice aux écoles congréganistes : ce n'est ni plus ni moins que le jury préposé à la distribution des récompenses. Or dans ce jury, on comptait les promoteurs, les champions et les gardiens jaloux de l'enseignement laïc, entre autres MM. Buisson et Bourgeois, qui, certes, ne sont pas suspect de cléricisme. Aussi sommes-nous franchement reconnaissants à ces messieurs qui, guidés par un esprit impartial et chevaleresque, n'ont pas hésité à reconnaître dans toute leur étendue les mérites de ceux qu'ils regardent comme leurs adversaires, en leur décernant les plus hautes récompenses. Le jury a délivré aux congrégations enseignantes trois *grands prix*, treize médailles d'or, vingt et une médailles d'argent et quatorze en bronze pour leurs succès dans l'enseignement primaire ; une médaille d'or pour leurs succès dans l'enseignement moyen ; deux médailles d'or pour leurs écoles d'agriculture ; deux médailles d'or, quatre d'ar-

<sup>1</sup> L'auteur de l'article nous semble éprouver le sentiment d'avoir quelque peu exagéré. Nous lui laissons, d'ailleurs, toute la responsabilité de ses assertions. (La Réd.)

gent et neuf en bronze pour la viticulture ; pour les travaux manuels et les écoles professionnelles, de même que pour des œuvres d'éducation et autres œuvres sociales, les Frères enseignants ont obtenu de même les plus hautes distinctions, entre autres deux *grands prix* pour des écoles de sourds-muets et les écoles coloniales, etc., etc. — A ces témoignages non équivoques et éloquents donnés aux écoles des congrégations chrétiennes, je n'ai pas besoin d'ajouter un mot de plus.

X. DUCOTTERD.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Enseignement professionnel.** — Le Conseil fédéral a adopté des nouveaux règlements d'exécution :

a) Pour l'arrêté fédéral du 15 avril 1891, concernant l'encouragement de l'enseignement commercial ;

b) Pour les arrêtés fédéraux du 27 juin 1884, concernant l'enseignement professionnel, et du 20 décembre 1895, concernant l'enseignement de l'économie domestique et l'instruction professionnelle de la femme.

**Inspecteurs scolaires.** — Mardi 20 novembre a eu lieu à Genève une conférence des inspecteurs des écoles primaires et secondaires de la Suisse romande. Deux questions ont été étudiées : 1. Enfants anormaux. 2. Livres de lectures.

Mmes Picker, Rueg et Lack, et MM. les inspecteurs Blaser (Neuchâtel) ; Landolt (Berne) ; Oberson (Fribourg) ; Henchoz (Vaud), ont pris la parole sur la première question. De cette intéressante discussion, la conférence a conclu que la création d'un internat suisse-romand pour les enfants anormaux n'était pas à désirer ; qu'il paraît infiniment préférable d'instituer des internats spéciaux, selon les besoins, et qu'enfin il était nécessaire de former un corps enseignant spécial destiné à diriger les classes d'anormaux.

M. Gobat, inspecteur dans le Jura bernois, a lu un rapport sur la seconde question. La discussion a été renvoyée à la prochaine conférence qui aura lieu à Berne en 1901.

**Association catholique.** — Les délégués de l'Association catholique, réunis à Lucerne le 12 novembre dernier, ont encore été saisis de la question des subventions scolaires par un rapport de M. Winiger, conseiller aux Etats. Il n'est pas intervenu de vote sur cet objet, mais l'assemblée a témoigné par ses applaudissements qu'elle partageait le sentiment de l'orateur. Celui-ci a développé les thèses suivantes :

1. L'école primaire doit conserver son caractère chrétien.
2. L'immixtion de la Confédération dans le domaine de l'école primaire aurait pour conséquence probable d'en bannir toute religion.
3. Le maintien des compétences cantonales est donc désirable.
4. Ce but doit être poursuivi en commun par les catholiques et les protestants à croyance positive.
5. Les subventions fédérales à l'école primaire doivent être considérées comme un acheminement à la suprématie scolaire du pouvoir fédéral.
6. C'est pourquoi nous ne pouvons que combattre ces subventions.

**JURA BERNOIS. — Examens de recrues.** — Le Conseil d'Etat s'est adressé au Conseil fédéral pour lui demander de prendre les mesures nécessaires afin que chaque recrue soit munie, lors de l'examen pédagogique, d'un bulletin officiel indiquant la dernière école fréquentée. Il demande aussi que les idiots et

les recrues affectés d'infirmités physiques graves (aveugles, sourds-muets, etc. ne soient plus examinés. Ce sont là des réclamations légitimes, car toutes les années on signale de graves erreurs dans les indications fournies par les recrues, d'autant plus que le contrôle avec les livrets scolaires est nul ou insuffisant.

— **L'orthographe sans règles.** — La Direction de l'instruction publique rappelle que le corps enseignant n'est pas compétent pour introduire la liberté de l'orthographe. Nous apprenons que pour arriver à une solution uniforme dans la Suisse romande, les chefs des départements de l'instruction publique s'occuperont de cette question dans une de leurs prochaines séances. H. GOBAT.

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** — Notre société compte à l'heure actuelle 910 membres (1010 l'année dernière). Ce chiffre est tout à fait réjouissant. Ordinairement, l'année qui suit le congrès, la diminution est beaucoup plus considérable. Il y avait, en outre, cette année, une contribution plus élevée, grâce à la fondation de la caisse de secours. La situation de notre association est donc des plus réjouissantes. Son actif à ce jour se monte à fr. 1167,94.

La caisse de secours a reçu du corps enseignant primaire un très bel accueil. Elle possède 840 membres et a encaissé 340 fr. Un secours de 50 fr. a été accordé. Il a été reçu avec une profonde reconnaissance. Le solde en caisse, après quelques petits frais, est de fr. 787 20.

Le comité de la Société pédagogique vaudoise donnera, prochainement, par l'intermédiaire de l'*Educateur*, un résumé de son activité qui intéressera certainement tous les membres de notre si utile association. E. S.

**Ecoles normales.** — Les examens d'admission aux cours spéciaux (maîtresses d'écoles enfantines et maîtresses de travaux à l'aiguille) auront lieu vendredi 21 décembre prochain, dès les 8 heures du matin, à l'Ecole normale des jeunes filles. Envoyer les pièces nécessaires à la direction de l'Ecole normale pour le 18 décembre au plus tard. Ouverture des cours : le 9 janvier 1901.

**Société pédagogique vaudoise.** — Dans leur dernière assemblée, les délégués des conférences de district ont chargé le Comité de la Société pédagogique vaudoise de prier Monsieur le chef du Département de l'instruction publique de décider :

1. Que les rapports faits par MM. les Adjoints ensuite de leurs inspections seront communiqués au personnel enseignant ;

2. Que les garçons des écoles enfantines ou semi-enfantines, âgés de moins de sept ans, ne seront plus admis dans l'école du régent les jours de leçons de couture.

Ces vœux, transmis à Monsieur le chef du Département, ont donné lieu à la réponse suivante :

« Les régents ou régentes pourront toujours nous demander de leur communiquer *in extenso* le rapport les concernant dressé par nos adjoints à l'occasion d'une inspection.

« Nous enverrons d'office au maître intéressé une copie intégrale de tout rapport que nous communiquerons au complet ou même *in parte qua* à la commission scolaire.

« Pendant les leçons d'ouvrages, seuls les enfants astreints à la fréquentation devront se rendre chez le régent. »

En donnant connaissance de ce qui précède au personnel enseignant, le Comité de la Société pédagogique vaudoise prie les régents et régentes qui auraient des propositions à lui faire au sujet des questions à étudier dans les prochaines conférences de bien vouloir les adresser au soussigné, à Brent sur Clarens.

Pour le Comité de la Société pédagogique vaudoise,

Le Secrétaire,

M. COLLET.

LAUSANNE. — M. le Dr Combe, médecin des écoles, vient de donner sa démission après de longues années de dévouement. M. le Dr Spengler a été appelé à le remplacer.

E. S.

— On nous communique encore les lignes suivantes sur le très regretté Henri Burdet, professeur de chant. Nos lecteurs trouveront aussi ci-dessous le portrait de notre ami ; nous devons le cliché à l'obligeance de M. Maillard, directeur des Ecoles industrielle et commerciale. D'autre part, M. Louis Burdet, insti-



tuteur à Lutry, vice-président du Comité de la Société pédagogique de la Suisse romande, a bien voulu, sur notre demande, nous remettre pour l'*Educateur*, le chant que son frère a composé à notre intention, la veille de sa mort et, qui, malheureusement, a été le chant du cygne de notre excellent collègue.

— **La section vaudoise des maîtres abstinents** a eu sa séance samedi 27 octobre dernier, au bâtiment des Unions chrétiennes, Pré-du-Marché, Lausanne.

J'ai l'honneur de vous communiquer les conclusions du rapport de M. Tharin, instituteur à Démoret, telles qu'elles ont été adoptées, après quelques légères modifications.

Veuillez agréer, très honoré Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

AUG. CAND, instit.

*Conclusions du Rapport de M. Tharin.*

1. L'alcool est un poison, dangereux pour l'adulte, à plus forte raison pour l'enfant; l'alcoolisme est le plus grand fléau de l'humanité.

2. L'alcool arrête le développement physique et intellectuel de l'enfant.

3. Il détruit le bonheur de la famille.

4. Les mauvais exemples qu'il provoque influent désastreusement sur le caractère de l'enfant.

5. Il anéantit ou altère profondément les facultés intellectuelles et morales, surtout la volonté.

6. L'abstention des boissons distillées ou fermentées est indispensable aux enfants de buveurs, pour les empêcher d'être les victimes de l'hérédité alcoolique.

7. Il ne faut jamais donner de boissons alcooliques aux petits enfants; l'abstinence totale est nécessaire jusqu'à 16 ans au moins.

8. De plus, les adolescents nerveux, les femmes en état de grossesse et les nourrices devraient absolument s'interdire l'usage des boissons alcooliques.

BALE. — La ville de Bâle ouvrira très prochainement une *Académie de commerce* avec quatre divisions.

**La nouvelle carte murale de la Suisse.** — Un nouveau crédit de 67,000 fr. est exigé pour terminer la dite carte. Il paraît que le figuré du terrain sera achevé en janvier 1901 et la carte elle-même au printemps prochain.

**NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES**

**Au Foyer romand.** — Etrennes littéraires pour 1901. Lausanne, F. Payot et Cie, libraires-éditeurs. Prix, 3 fr. 50.

Pour la quinzième fois, cette charmante publication si impatiemment attendue fait son apparition dans la devanture de nos librairies. Il est presque superflu de la recommander à nos lecteurs. Ils y trouveront, en première page, la sympathique figure du très regretté Fritz Payot qui, pendant huit ans, fut l'âme de ce *Foyer romand* et qui a été prématurément enlevé à sa famille et à ses amis. Ils y verront figurer, avec le même charme que par le passé, les noms aimés de nos meilleurs écrivains nationaux : Isabelle Kaiser, Dr Châtelain, Henri Warnéry, Noelle Roger, Alfred Ceresole, Eugénie Pradez, Philippe Godet, Edouard Rod, Virgile Rossel, Philippe Monnier, etc. Toute l'âme romande est là. Quelles délicieuses lectures pour tous et, en particulier, pour nos compatriotes à l'étranger!

*Combien y a-t-il de fourmis dans une fourmilière (formica rufa)*, par Emile Yung, professeur à l'Université de Genève. Brochure tirée des *Archives des sciences physiques et naturelles*. Genève, 1900.

*Rapport sur la gestion de la direction de l'Instruction publique du canton de Berne pendant l'année scolaire 1899-1900.*

*La istruzione primaria e la normale nella esposizione nazionale svizzera del 1896 in Ginevra*, di G. Nisio, délégué du ministère de l'Instruction publique. Rome, 1898.

Dans un substantiel rapport de 363 pages, M. Nisio, le distingué membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, à Rome, passe en revue les principales subdivisions de notre groupe XVII. Les institutions scolaires suisses sont le plus souvent données en modèle à l'Italie, où l'ouvrage de M. Nisio a exercé et exerce encore une légitime influence sur le développement de l'école populaire.

Il ministero dell'Istruzione pubblica e la educazione del popolo e della donna in Italia. *Notizie per la esposizione universale di Parigi del 1900*, par le même auteur, Rome, 1900.

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇON DE CHOSES

#### *Degré inférieur.*

#### **Le moineau commun ou domestique.**

INTRODUCTION. — Nommez quelques-uns des oiseaux que vous voyez voltiger devant le collège. — De tous ces oiseaux, en connaissez-vous un plus particulièrement que les autres ? — A : Oui, je connais le moineau.

SUJET. — Aujourd'hui, nous allons nous occuper du moineau commun ou domestique.

#### INTUITION

I. *Description du moineau.* — Le moineau est-il plus grand ou plus petit que le corbeau ? — Il est beaucoup plus petit que le corbeau. — Comment est sa tête ? — Petite et rétrécie. — Ses yeux ? — Ronds, vifs et pétillants. — Son bec ? — Conique et fort. — Ses ailes ? — Peu propres à un vol soutenu, vu leur brièveté ; elles sont formées de plumes petites, étroites, de couleur grise. — Sa queue ? — Courte, élargie à l'extrémité en forme d'éventail. — Comment est son plumage ? — Brun, avec des plumes foncées sur le dos ; le ventre et le dessous des ailes sont gris.

Examinons les jambes. Elles sont de moyenne longueur, amincies et grêles. Les pattes ont quatre doigts longs, dirigés trois en avant, un en arrière. Pourquoi sont-ils terminés par des ongles pointus et recourbés ? — Pour qu'ils puissent saisir les branches et s'y maintenir. Comme chez l'homme, on appelle pouce le doigt dirigé en arrière.

Montrer le tableau de P. Robert et faire la répétition.

II. *Nid.* — Qui a déjà vu un nid de moineau ? (Tous les élèves en ont vu). Examinons celui que nous avons sous les yeux. Quelle est sa forme ? — Petit et rond. — Est-il aussi bien fait que celui de l'hirondelle ? — Oh ! non, le moineau ne met aucun soin à le bâtir ; il le construit sans aucun art. Avec quoi ? — Avec de la paille, du foin, des plumes, du crin, de la mousse. — Où le moineau place-t-il son nid ? — Sur le bord des toits, sous les avant-toits, dans les fentes des murs, sous les poutres des granges, des clochers, sur les arbres, jusque dans la caisse qui protège la pompe d'un puits.

Il ne se donne pas toujours la peine de se construire un nid, il s'empare volontiers des nids abandonnés ou non.

III. *Oeufs.* — Dans ce nid léger, la femelle pond deux ou trois fois par an cinq à huit petits œufs, d'un blanc grisâtre, tachés de points bruns.

IV. *Vol.* — Observez le vol du moineau. Ressemble-t-il à celui du corbeau ou à celui de l'hirondelle ? — Non ; le moineau ne vole pas longtemps et il ne plane pas ; son vol est peu soutenu. Il ne s'élève pas beaucoup. — Quelles en sont les raisons ? — Petitesse relative des ailes. — Du sol sur un arbre, d'un arbre sur une maison et vice-versa. Voilà à quoi se bornent ses dispositions au vol.

Examinez le moineau à terre. Marche-t-il comme les poules ou les canards ? — Non, il déplace les deux pattes à la fois, il sautille.

V. *Cri.* — Le ramage du moineau est-il aussi agréable que celui du pinson ou du rossignol ? — Non, c'est un son perçant privé presque complètement de mélodie. C'est un cri peu harmonieux, surtout lorsqu'une troupe de moineaux piaillent à l'envi autour d'un grain de blé qu'ils se disputent. — Pourtant, ce cri a son charme, en hiver surtout, et je ne voudrais pas l'échanger contre le rauque croassement du corbeau.

VI. *Nourriture.* — De quoi se nourrit le moineau ? — Surtout de grains et de petits insectes, dont il fait une consommation considérable. Plus de vingt fois

par heure, le père et la mère apportent environ quarante insectes à leurs petits, soit trois mille par semaine ! — Est-ce là sa seule nourriture ? — Non, il aime aussi les cerises, les groseilles, les fraises, les framboises, les raisins surtout. Il pique volontiers les pommes et les poires tendres.

VII. *Caractère.* — Essayez d'approcher très doucement de ce moineau ! Ah ! le voilà parti ! Il n'est guère familier. Les autres oiseaux ne sont pas si farouches que lui. — Ecoutez ce tumulte ! — Ce sont des moineaux qui ont envahi le domicile de Mesdames les poules. Regardez donc comme ils s'acharnent après cette poignée de grains. Indiquez-moi ce que vous savez sur le caractère du moineau. ? — Il est farouche, sans gêne, pillard, effronté, impudent, téméraire, audacieux, bataillard. — Oh ! là, là, que de défauts ! Heureusement qu'il a des qualités ! Nommez-en ? — Le moineau détruit beaucoup d'insectes, il préserve des chenilles nos arbres fruitiers, débarrasse la terre d'une quantité de larves, de vermineaux, de vers, de sauterelles. C'est donc un ami de l'agriculteur.

VIII. *Ennemis.* — Connaissez-vous des ennemis du moineau ? — Oui, il y a d'abord les méchants enfants qui enlèvent son nid, l'homme qui voudrait le détruire, sous prétexte qu'il ravage ses champs, puis il y a le chat qui lui fait la guerre, ainsi que l'épervier.

#### ABSTRACTION

Maintenant que nous avons étudié le moineau, que nous connaissons ses défauts et ses qualités, dans quelle catégorie le rangerez-vous : parmi les oiseaux utiles ou nuisibles ? — Parmi les oiseaux utiles, puisqu'il est l'ami du cultivateur. Il faudra donc le protéger et ne pas imiter les vilains dénicheurs.

*Compte rendu oral par quelques élèves après chaque exposé ; puis compte rendu total.*

G. ADDOR.

#### APPLICATIONS.

#### RÉCITATION

##### Le moineau et la tourterelle.

###### LE MOINEAU.

Comment se fait-il donc, ma sœur,  
Que l'on t'aime, qu'on me rejette ;  
Que l'on t'accueille avec douceur,  
Qu'avec humeur on me maltraite ?  
Cependant, je suis plus adroit,  
Je puis, par mainte gentillesse,  
Charmer le maître et la maîtresse ;  
J'ai cent fois plus d'esprit que toi.

###### LA TOURTERELLE.

C'est, mon frère, qu'on vous accuse  
D'être un gourmand, d'être un voleur :  
Vous prenez ce qu'on vous refuse,  
Moi, ce qu'on m'offre de bon cœur.  
Vous avez plus d'esprit, mon frère,  
Plus d'adresse, plus de savoir ;  
Mais lorsqu'on l'emploie à mal faire,  
Il vaudrait mieux n'en point avoir.

(Communiqué par G. Addor).

GRENUS.

##### Le moineau (Dictée, II<sup>e</sup> d.)

##### Accord des adjectifs qualificatifs.

I. Des oiseaux qui restent chez nous toute l'année, le plus répandu est le moineau commun ou domestique. Il est de petite taille, couvert de plumes brunes sur le dos, grises sous la gorge et le ventre. Bien que sa tête soit petite, elle est

armée d'un bec conique et fort. Ses jambes, de moyenne longueur, portent à l'extrémité huit doigts longs, terminés par des ongles recourbés et pointus.

Le nid du moineau, bâti sans art sous les avant-toits ou dans les fentes des murs avec de la paille, des plumes, du crin, reçoit deux ou trois fois par an, cinq à six œufs grisâtres et tachetés de brun.

Le moineau n'a pas un vol soutenu, ce qui provient de la petitesse de ses ailes. A terre, sa marche est transformée en sautaillement.

Son cri est peu harmonieux. Un son dur et criard sort de son petit gosier d'oiseau ; il égaye cependant la nature pendant la saison morte.

II. Sa nourriture est très diverse : les succulentes cerises, les poires juteuses, les grains de blé, les vermisseaux dodus viennent régaler cet oiseau avide et insouciant.

Ses nombreux défauts sont compensés par les grands services qu'il rend à l'agriculture. Il faut donc le protéger et se bien garder de lui faire du mal.

Chers enfants, quand viendront les jours sombres de l'hiver, alors que bois, haies, routes, champs, maisons seront couverts d'un blanc manteau, songez aux petits oiseaux qui voltigent, tout transis, en quête de nourriture ; donnez-leur de vos mains généreuses quelques miettes de pain.

G. ADDOR.

## LECTURE, ÉLOCUTION ET RÉDACTION

### Les souliers de Voltaire.

Voltaire avait à son service un brave garçon fidèle, mais paresseux. « Joseph, lui dit-il un jour, tu as oublié de broser mes souliers ce matin. — Non, monsieur, répliqua Joseph, mais les rues sont pleines de boue et dans deux heures vos souliers seront aussi sales qu'à présent. » Voltaire sourit, se chausse, et s'en va sans répondre. Mais Joseph court après lui : « Monsieur, dit-il, et la clef ? — La clef ? — Oui, la clef du buffet, pour déjeuner. — Mon ami, à quoi bon déjeuner ? Deux heures après tu auras aussi faim qu'à présent. » Depuis lors, Joseph cira chaque jour les souliers de son maître.

I. Lecture expliquée et compte rendu oral.

II. Reproduction écrite de cette anecdote.

### Plusieurs lettres de recommandation.

Un monsieur ayant demandé un domestique par le moyen d'une annonce dans un journal, aussitôt cinquante postulants se présentèrent chez lui, munis de leurs lettres de recommandation. Le Monsieur en choisit un et renvoya les autres.

— Est-il permis de savoir, lui demanda un ami, pourquoi votre choix est tombé sur celui-ci, le seul précisément qui ne possède pas de lettre spéciale de recommandation ?

— Vous vous trompez, mon cher, il en possède au contraire plusieurs. Il nettoya ses souliers avant d'entrer et ferma la porte sur lui, ce qui prouve qu'il est soigneux. Il se découvrit en entrant et répondit modestement, mais sans timidité à mes questions, preuve évidente qu'il est poli. Il ramassa le livre que j'avais à dessein posé par terre et le plaça sur la table ; il attendit patiemment son tour, sans pousser, sans se glisser entre ses concurrents ou jouer des coudes pour arriver au premier rang, ce qui démontre qu'il est honnête et qu'il a de l'ordre. Il est membre d'une société de tempérance, ce qui me donne l'assurance que c'est un jeune homme rangé, d'excellente conduite. Lorsque je lui parlais, j'ai remarqué que les ongles de ses doigts étaient bien propres. Voilà, à mon avis, des lettres de recommandation autrement dignes de confiance que celles qui sont sur papier signé.

I Lecture, compte rendu oral et causerie morale.

II. *Synonymes et équivalents* : annonce, avis ; postulants, candidats ; se présentèrent, vinrent lui offrir leurs services ; munis, pourvus ; lettres de recommandation, certificats ; à dessein, intentionnellement ; démontrer, prouver ; tempérance, modération ; l'assurance, la certitude ; jeune homme rangé, comme il faut ; excellente conduite, conduite exemplaire.

III. *Reproduire ce récit par écrit.*

## DICTÉES

### Le renne.

Dans les pays froids du Nord, le renne remplace à la fois le cheval, le mouton et la vache. Il tire les traîneaux sur la neige ; son poil tient lieu de laine ; son lait sert de nourriture. En hiver, quand toute végétation a disparu, il creuse la neige avec ses sabots et découvre les mousses et les lichens dont il se nourrit.

### Les enfants du laboureur.

Dans la famille du laboureur, chaque enfant trouve une occupation en rapport avec son âge et ses forces. Les enfants de cinq à six ans peuvent déjà rendre beaucoup de petits services à leurs parents. Les grands garçons viennent en aide à leur père dans les travaux des champs et dans les soins à donner au bétail ; ils mènent les chevaux et les vaches à l'abreuvoir et leur distribuent leur ration de fourrage. Les jeunes filles secondent leur mère dans la culture du jardin et dans les soins du ménage.

### Activité, paresse.

Pas de travail, pas de santé.

Les victimes du travail sont rares, celles de l'oisiveté abondent.

Le plaisir après le devoir.

L'instruction est un trésor, l'étude en est la clef.

La meilleure science est de savoir mettre chaque heure à profit.

L'esprit veut être nourri comme le corps ; sa nourriture, c'est l'instruction.

Si l'ennui nous gagne, courons au travail ; le remède est infailible.

Le travail est une meilleure ressource contre l'ennui que le plaisir.

L'oisiveté est la rouille de l'âme.

Le temps est l'étoffe dont la vie est faite ; il faut en mettre à profit tous les morceaux. (Franklin).

Avant d'entrer dans une maison, la pauvreté regarde : si l'on y travaille, elle se retire ; sinon elle y établit sa demeure.

### Les mots d'origine anglaise.

Dans ces dernières années, nous avons emprunté au génie industriel et commercial de l'Angleterre une foule d'usages que la mode a vite popularisés ; et non seulement nous avons adopté la chose, mais le plus souvent nous avons pris le mot sans y rien changer : rail, tender, steamer, sport, jockey, stock, tilbury, dock, plum-pudding, etc ; plus rarement nous en avons modifié l'orthographe : bifeck, rosbif, chèque diffèrent notablement de la forme originelle. Et ce qu'il y a d'assez singulier, c'est qu'un certain nombre de ces expressions ne sont qu'une restitution ; la plupart appartiennent au français que les Normands introduisirent en Angleterre, quand, sous la conduite de Guillaume le Conquérant, ils s'emparèrent de ce pays, et lui imposèrent et leur langue et leurs lois : tels sont fashion, tunnel, confort, vieux mots français, que l'Anglais s'est appropriés, et que nous n'avions pas su garder.

LECLAIR ET ROUZÉ.

## DICTÉES

### La fin d'une vigne.

Le métayer avait résolu d'arracher la vigne que le phylloxéra avait détruite. Il y alla avec son fils et, enlevant *leur veste*, malgré le froid, car le travail allait

être rude, ils se mirent à couper les souches. L'un et l'autre, ils avaient causé d'assez belle humeur en faisant la route. Mais, dès qu'ils eurent commencé leur travail, ils devinrent tristes et ils se turent pour ne pas se communiquer les idées que leur *inspiraient* leur œuvre de mort et cette fin de la vigne. Lorsqu'une racine résistait trop, le père *essaya* deux ou trois fois de plaisanter et de dire : « Elle se trouvait bien là, vois-tu, elle a du mal à s'en aller », ou quelque chose d'approchant. Il y renonça bientôt. Il ne réussissait point à écarter de lui-même, ni de l'enfant qui travaillait près de lui, la pensée pénible du temps où la vigne prospérait, où elle donnait abondamment un vin blanc, *aigrelet* et mousseux, qu'on buvait dans la joie les jours de fête *passés*. La comparaison de l'état ancien de ses affaires avec la médiocre fortune d'aujourd'hui l'importunait. Elle pesait plus lourdement encore, et il s'en doutait bien, sur l'esprit de son André. Silencieux, ils levaient donc et ils abattaient sur le sol leur pioche d'ancien modèle, forgée pour des géants. La terre volait en éclats, la souche frémissait ; quelques feuilles *recroquevillées*, restées sur les sarments, tombaient et fuyaient au vent, avec des craquements de verre brisé ; le pied de l'arbuste apparaissait tout entier, vigoureux et difforme, vêtu en haut de la mousse verte où l'eau des rosées et des pluies s'était conservée pendant les étés lointains, *tordu* en bas et mince comme une *vrille*. Les cicatrices des branches coupées par les vigneron ne se comptaient plus. Cette vigne avait un âge dont nul ne se souvenait. Chaque année, depuis qu'il avait conscience des choses, *Driot* avait taillé la vigne, fossoyé la vigne, cueilli le raisin de la vigne, bu le vin de la vigne. Et elle *mourait*. Chaque fois que, sur le *pivot* d'une racine, il donnait le coup de grâce, qui tranchait la vie définitivement, il éprouvait une peine ; chaque fois que, par la chevelure depuis deux ans *inculte*, il empoignait ce bois inutile et le jetait sur le tas que *formaient* les autres souches arrachées, il haussait les épaules de dépit et de rage.

*Mortes* les veines cachées par où montait pour tous la joie du vin nouveau ! *Mortes* les branches mères que le *poids* des grappes inclinait, dont le *pampre* ruisselait à terre et traînait comme une robe d'or ! Jamais plus la fleur de la vigne, avec ses étoiles pâles et ses gouttes de miel, n'attirerait les moucherons d'été, et ne répandrait dans la campagne et jusqu'à la *Fromentière*, son parfum de réséda ! Jamais les enfants de la métairie, ceux qui viendraient, ne passeraient la main par les trous de la haie pour saisir les grappes du bord ! Jamais plus les femmes n'emporteraient les *hottées* de vendange ! Le vin, d'ici longtemps, serait plus rare à la ferme, et ne serait plus « de chez nous ». Quelque chose de *familial*, une richesse *héréditaire* et sacrée périssait avec la vigne, servante ancienne et fidèle des Lumineau. Ils avaient, l'un et l'autre, le sentiment si profond de cette perte, que le père ne put s'empêcher de dire, à la nuit tombante, en relevant une dernière fois sa *pioche* pour la mettre sur son épaule : « Vilain métier, Driot, que nous avons fait aujourd'hui ! »

(D'après RENÉ BAZIN, dans *La terre qui meurt*.)

CAUSERIE. — Le père Lumineau a connu des jours meilleurs ; c'était un riche fermier, mais les revers sont venus : le fils aîné estropié, le second, découragé, s'en va en ville, avec une sœur ; il ne reste à la maison qu'une jeune fille et André, qui a lui aussi envie de quitter la maison. Enfants, ne faites pas comme eux ; s'il y a de l'ouvrage, restez avec les vieux parents pour leur aider ; c'est cruel et ingrat d'abandonner le toit paternel.

NOTES. — *Leur veste*, chacun la sienne. — *Leur inspiraient*, leur, pluriel de lui, sans s ; inversion, deux sujets sing. valent un pl. *Essaya*, pourquoi le p défini ? — *Aigrelet*, légèrement acide. — *Passés*, les jours passés. — *Recroquevillées*, repliées sur elles-mêmes. — *Vrilles*, tige de fer terminée par des pas de vis ; fils de certaines plantes. — *Driot*, diminutif d'André ; terme familier, surnom. — *Mourait*, au futur, deux r. — *Pivot*, racine qui s'enfonce verticalement

en terre. — *Inculte*, sans soins, sans culture. — *Formaient*, sujet après. — *Mortes*, inversion. — *Pampre*, sarment avec feuilles et grappes. — *Fromentière*, terre à froment, c'était le nom de la ferme. — *Hottées*, brantées. — *Familial*, de la famille, intime. — *Héréditaire*, héritage qui se transmet de père en fils. — *Pioche*, houe, outil de fer pour creuser la terre, disjoindre les pierres; pioche à bout, celle qui a un bout pointu.

L. et J. MAGNIN.

## COMPTABILITÉ

### Compte de caisse du fermier H., pendant le mois d'octobre 1900.

|         |    |                                                                            |
|---------|----|----------------------------------------------------------------------------|
| Octobre | 1  | Solde en caisse du mois précédent, fr. 268,75.                             |
| »       | 4  | Vendu 35 mesures de pommes de terre à fr. 0,80.                            |
| »       | 6  | Vendu 14 q. de pommes de terre à 5 fr. le q.                               |
| »       | 7  | Livré au domestique, à compte sur son salaire, 12 fr.                      |
| »       | 9  | Reçu le paiement de 824,5 kg., lait livré en septembre à fr. 0,12 le kilo. |
| »       | 10 | Payé à l'ouvrier G. 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> journées à 2 fr.         |
| »       | 12 | Achat de 3 porcs à 28 fr. pièce.                                           |
| »       | 14 | Achat de 350 l. de vin à fr. 0,25 le l.                                    |
| »       | 15 | Acquitté une note du maréchal, fr. 17,60.                                  |
| »       | 18 | Vendu au boucher un veau, 76 kg. à fr. 0,84 le kg.                         |
| »       | 18 | Vendu un mouton, 32 fr.                                                    |
| »       | 20 | Vendu 18 db. dal. noix à fr. 2,80.                                         |
| »       | 21 | Livré à sa femme, pour dépenses du ménage 35 fr.                           |
| »       | 24 | Achat d'une pièce de fromage, 28 kg. à fr. 1,25.                           |
| »       | 29 | Payé l'impôt militaire, fr. 17,60.                                         |
| »       | 31 | Acquitté une note du vétérinaire fr. 7,80.                                 |

Ses menues dépenses se sont élevées pendant ce mois à fr. 23,50.

Quel est le solde en caisse à la fin du mois ?

### Compte de caisse du fermier H., octobre 1900. Doit Avoir

| Doit                                                                    | Avoir  |
|-------------------------------------------------------------------------|--------|
| Octobre 1 Solde en caisse . . . . .                                     | 268 75 |
| » 4 Vente de 35 mesures pommes à 0 fr. 80                               | 28 —   |
| » 6 » » 14 q. pommes de terre à fr. 5                                   | 70 —   |
| » 7 Payé à compte au domestique . . . . .                               | 12 —   |
| » 9 Prix de 824,5 Kg. lait à 0 fr. 12 le Kg.                            | 98 94  |
| » 10 Payé à l'ouvrier G. 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> journées à fr. 2 | 13 —   |
| » 12 Achat de 3 porcs à fr. 28 pièce . . . . .                          | 84 —   |
| » 14 » » 350 l. vin à 0 fr. 25 le l. . . . .                            | 87 50  |
| » 15 Payé une note du maréchal T. . . . .                               | 17 60  |
| » 18 Vendu un veau de 76 Kg. à 0 fr. 84 le Kg.                          | 63 84  |
| » » » mouton » » » »                                                    | 32 —   |
| » 20 » 18 db. dal. de noix à 2 fr. 80 . . . . .                         | 50 40  |
| » 21 Livré pour dépenses du ménage . . . . .                            | 35 —   |
| » 24 Achat de 28 Kg. fromage à 1 fr. 25 le Kg.                          | 35 —   |
| » 29 Payé l'impôt militaire . . . . .                                   | 17 60  |
| » 31 » une note du vétérinaire . . . . .                                | 7 80   |
| Menues dépenses pendant ce mois . . . . .                               | 23 50  |
| Balances : Solde en caisse . . . . .                                    | 278 93 |
| Sommes égales . . . . .                                                 | 611 93 |

J. BAUDAT.

### Le major Davel.

(Chansonnier vaudois, n° 7. Arrangement pour 3 voix égales.)

*Allegretto.*

H. BURDET.

**Soprano** 1 2

*mf*

1. Lors-que ja - dis no - tre pau-vre pa - tri - e -  
2. Da - vel par - tit, le cœur sans fiel ni hai - ne,  
3. Nous, ses ne - veux, fiers de cet hé - ri - ta - ge

**Alto**

*mf*

*p*

Cour-bait le front sous un joug op - pres - seur, Dieu prit Da-  
Croy-ant a - voir le peuple à son cô - té; Le peuple, hé-  
A nous con - quis par le sang du mar - tyr, Pour pré - ve-

*p*

*f*

vel et lui dit: «Que ta vi - e Soit la ran - çon d'une  
las! sem - blait fait pour la chaî - ne, Il res - ta sourd au  
nir un re - tour d'es - cla - va - ge, Ah! cul - ti - vons ce

*f*

*p* *pp*

è - re de bon - heur. » A cet - te voix qui veut  
cri de: Li - ber - té! De faux a - mis, un trai-  
no - ble sou - ve - nir! Et si ja - mais quel-qu'un

*p* *pp*

*p* *mf*

le sa - cri - fi - ce, Ferme et pi - eux, Da - vel dit :  
 tre mer - ce - nai - re Trom - pent Da - vel... Sa - tê - te  
 vou - lait en maî - tre Nous as - ser - vir, tout Vau - dois

*p* *mf*

*f*

« Me voi - là ! » Je vais mar - cher au bord du pré - ci -  
 tom - be - ra ! Mais lui, sans peur, voit son heu - re der -  
 ré - pon - dra : « Li - bres mou - rons, com - me Dieu nous fit

*f*

*ff* *p*

pi - ce, Fais ce que dois, fais ce que dois, ad -  
 niè - re : Fais ce que dois, fais ce que dois, ad -  
 nai - tre : Fais ce que dois, fais ce que dois, ad -

*ff* *p*

*rit. molto cresc.* *ff* 1<sup>a</sup> 2<sup>a</sup>

vien - ne que pour - ra. ra.  
 vien - ne que pour - ra. ra.  
 vien - ne que pour - ra. » ra. »

*rit. molto cresc.* *ff*

V. RUFFY.

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le département de l'instruction publique et la direction des écoles de Lausanne mettent au concours la place de maître spécial de chant à l'école industrielle cantonale et à l'école supérieure et gymnase des jeunes filles de Lausanne.

Traitement à l'école industrielle cantonale: 1600 frs. pour 12 heures, et à l'école supérieure et gymnase des jeunes filles: 1400 frs. pour 11 heures.

Les deux administrations désirent nommer le même titulaire aux deux emplois.

Adresser les inscriptions pour les deux fonctions au département de l'instruction publique et des cultes, avant le 30 novembre, à 5 heures du soir.

---

### Examens d'apprentis en 1901

Les apprentis et apprenties qui désirent subir les examens pour l'obtention du diplôme professionnel sont invités à se faire inscrire auprès du département sousigné **jusqu'au 31 janvier prochain.**

On peut se procurer les formules d'inscription et les programmes au département, auprès des greffes des prud'hommes et de toutes les commissions d'apprentissage.

Ces examens, qui sont gratuits, auront lieu à Lausanne au printemps; y sont admis les apprentis ayant fait un apprentissage d'une durée suffisante, conformément au tableau dressé par la Société suisse des arts et métiers, inséré à pages 6 et 7 du Recueil des programmes.

#### Cours de coupe et d'assemblage pour couturières et lingères.

Dès avril, il sera donné des cours de coupe et d'assemblage pour jeunes ouvrières et apprenties couturières et lingères qui ont terminé ou qui sont près de terminer leur apprentissage. Ces cours durent cinq semaines; ils sont gratuits pour les personnes d'origine suisse; des subsides peuvent être accordés aux apprenties vaudoises indigentes.

Un **cours supérieur** est offert aux **couturières** ayant déjà suivi avec succès un premier cours.

Les programmes sont envoyés gratuitement par le département soussigné qui reçoit les inscriptions jusqu'au 31 janvier prochain.

### STATION LAITIÈRE

#### Ecole pratique de fromagerie de Moudon

Cet établissement a pour but de former des laitiers connaissant tous les travaux d'une fromagerie et capables de se rendre compte de tous les faits de la fabrication. En plus des travaux pratiques — fabrication de divers genres de fromages, fabrication du beurre — travaux qui s'exécutent sous la direction du fromageur chef et de son aide, les apprentis reçoivent un enseignement théorique sur l'industrie laitière, la chimie du lait, l'élevage et l'entretien du bétail, la comptabilité laitière et les notions principales des sciences naturelles.

La durée de l'apprentissage est de un an pour les élèves réguliers.

L'enseignement est gratuit. Les élèves logés par l'école ont à pourvoir à leur entretien.

L'Etat accorde à tous les élèves réguliers un subside mensuel de 20 fr. et en outre, à la fin des études, une bourse à ceux qui en font la demande et dont les conditions de fortune, la conduite et l'application justifient cet encouragement.

L'école reçoit aussi des élèves temporaires.

Le nouveau cours s'ouvrira le lundi 14 janvier 1901, à 4 1/2 heures du soir.

Adresser les inscriptions **pour le samedi 15 décembre 1900, à M. H. Guex, directeur de l'école, à Moudon**, qui, au besoin, donnera de plus amples renseignements.

Joindre à la demande d'inscription le carnet scolaire ou le livret de service

Lausanne, Champ-de-l'Air, le 15 novembre 1900.

Le chef du département de l'agriculture  
et du commerce,  
VIQUERAT.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS  
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100



pour Dames et Messieurs

**J. Rathgeb-Moulin**

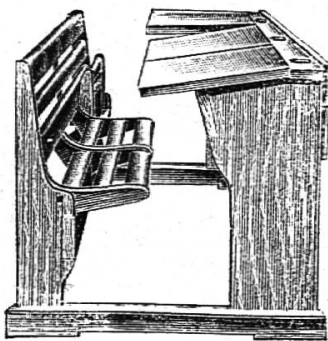
Rue de Bourg, 20  
**LAUSANNE**

**GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES**

Draperie et Nouveautés pour Robes

— *Trousseaux complets* —

**FABRIQUE SPÉCIALE POUR INSTALLATIONS D'ÉCOLE**



Système de banc d'école  
bernois.

**Hunziker & Cie, Sarau**

Fournisseurs des tables  
pour l'école d'Olten

Auditoires du Technikum, de  
Bienne

Salles de dessin du Polytech-  
nikum, Zürich.

**TRAVAUX MANUELS**

Pyrogravure

SCULPTURE ÉLÉMENTAIRE

Découpage du bois

PRIX-COURANT GRATIS ET FRANCO

**E. KLIEBES**

**GENÈVE, 39, rue de l'Entrepôt, GENÈVE**

**ÉPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit  
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

**CH. MAULAZ**

*Escaliers-du-Marché, 23*

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

## Spécialité de Chemises

**Grand choix** de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

— **CONFECTION SUR MESURE** —

CHEZ

**CONSTANT GACHET, AUBONNE**

## Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets  
75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets  
38, 48 à 68 fr.

Garde-robes massives  
100, 115 à 125 fr.

Garde-robes sapin  
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre  
55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre  
22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,  
120 à 180 fr.

Commodes massives  
50 à 75 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers  
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

*Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,*

**LAUSANNE, PLACE CENTRALE**

**Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.**

# FÆTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

## NOUVEAUTÉS

—  Musique religieuse pour Noël.  —

**Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.**

### QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,  
par

**T. STRONG.**

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : N° 1, fr. 1.50. N° 2, fr. 1.—. N° 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

*Kling, H.* Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano),

partition

3.—

parties

0.25

Cantique de Noël, chant et piano

1.50

chœur à 4 voix mixtes

0.50

chœur à 4 voix d'hommes

1.—

chœur à 3 voix égales

0.30

Chant de Noël, chant et piano

2.—

#### Chœurs mixtes

*North, C.* Noël. La terre a tressailli

1.50

*Bischoff, J.* Soir de Noël

0.50

*Nossek, C.* Chant de Noël

0.50

*Lauber, E.* Noël

0.50

*Sinigaglia, L.* Noël

1.—

*Adam, A.* Cantique de Noël

0.50

*Schumann, R.* Chant de Noël

0.25

#### Chœurs mixtes

*Bost, L.* Noël ! Noël !

0.60

*Bischoff, J.* Noël ! Le cantique des anges

1.—

#### A 3 voix égales.

*North, C.* Op. 24-6. Chants de Noël

0.25

*Op. 36.* Noël de J. G. Aiblinger

0.25

*Kling, H.* Chant de Noël

0.25

*Chen, R.* La Noël des petits enfants

0.25

*A. A.* Cantique de Noël

0.25

*Schumann, R.* Chant de Noël

0.25

*Denoyelle, U.* Noël

0.25

#### Chœurs à 4 voix d'hommes.

*Nossek, C.* Noël

1.—

*Uffolz, P.* Noël

1.50

*North, C.* Chant de Noël

1.50

*Adam, A.* Cantique de Noël

0.50

*Schumann, R.* Chant de Noël

0.50

Demandez les grands succès :

**Løwe, C.** La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton

Fr. 1.50

**Ganz, R.** Noël en rêve.

Fr. 2.—

**Grünholzer, K.** Sur la montagne. 7 mélodies. 2<sup>me</sup> édition

Fr. 2.—

**Album populaire suisse.** 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.)

Fr. 3.—

Le même pour violon, flute, cornet, clarinette ou bugle

Fr. 1.50

### RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano).

Partition: fr. 4. — Parties: fr. 0 50

Lausanne. — Imprimerie Ch. Virst-Genton.

XXXVI<sup>me</sup> ANNEE — N° 49

LAUSANNE — 8 décembre 1900.



# L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : U. Gaillard, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX  
de  
l'abonnement :

Suisse,  
5 fr.

Etranger,  
fr. 7.50.

On peut  
s'abonner et  
remettre  
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT  
Lausanne.

R. LUGER 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

|                                      |             |                                     |              |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------------|--------------|
| <b>Genève.</b>                       |             | <b>Valais.</b>                      |              |
| MM. <b>Baataud</b> , Lucien, prof.,  | Genève.     | M. <b>Blanchut</b> , F., inst.,     | Collonges.   |
| <b>Rosier</b> , William, prof.,      | Genève.     | <b>Vaud.</b>                        |              |
| <b>Grosgrin</b> , L., inst.,         | Genève.     | MM. <b>Cloux</b> , F.,              | Essertines.  |
| <b>Pesson</b> , Ch., inst.           | Genève.     | <b>Dériaz</b> , J.,                 | Dizy.        |
| <b>Jura Bernois.</b>                 |             | <b>Cornamusaz</b> , F.,             | Trey.        |
| MM. <b>Chatelain</b> , G., inspect., | Porrentruy. | <b>Rochat</b> , P.,                 | Yverdon.     |
| <b>Mercerat</b> , E., inst.          | Sonvillier. | <b>Jayet</b> , L.,                  | Lausanne.    |
| <b>Duvoisin</b> , H., direct.,       | Delémont.   | <b>Visinand</b> , L.,               | Lausanne.    |
| <b>Schaller</b> , G., direct.,       | Porrentruy. | <b>Failetta</b> , G.,               | Gimel.       |
| <b>Gylam</b> , A., inspecteur,       | Corgémont.  | <b>Briod</b> , E.,                  | Fey.         |
| <b>Baumgartner</b> , A., inst.,      | Bienne.     | <b>Martin</b> , H.,                 | Mézières.    |
| <b>Neuchâtel.</b>                    |             | <b>Magnin</b> , J.,                 | Préverenges. |
| MM. <b>Thiébaud</b> , A., inst.,     | Locle.      | <b>Suisse allemande.</b>            |              |
| <b>Grandjean</b> , A., inst.,        | Locle.      | M. <b>Fritschl</b> , Fr., président |              |
| <b>Brandt</b> , W., inst.,           | Neuchâtel.  | du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,   | Zurich.      |
| <b>Fribourg.</b>                     |             |                                     |              |
| M. <b>Genoud</b> , Léon, directeur,  | Fribourg.   |                                     |              |
| <b>Tessin : M. Nizzola.</b>          |             |                                     |              |

## Bureau de la Société pédagogique romande.

|                                                                          |                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| MM. <b>Ruchet</b> , Marc, conseiller<br>fédéral, prés. honoraire, Berne. | MM. <b>Perrin</b> , Marius, adjoint,<br>trésorier, Lausanne. |
| <b>Gagnaux</b> , L., syndic,<br>président effectif, Lausanne.            | <b>Sonnay</b> , adjoint,<br>secrétaire, Lausanne.            |
| <b>Burdet</b> , L., instituteur,<br>vice-président, Lutry.               |                                                              |

## RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse  
d'Assurances générales sur la vie humaine  
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse  
à ZURICH

**F. Payot & C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs, Lausanne**

1, rue de Bourg, 1

## **La Suisse au XIX<sup>me</sup> siècle**

Ouvrage publié par un groupe d'écrivains nationaux

sous la direction de :

**M. Paul Seippel.** Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

*En ventes: Tomes I, II et III. L'ouvrage forme 3 volumes in-8<sup>o</sup>*

### **Table des matières du Premier volume.**

Préface — I. La Suisse à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle. — II. Histoire politique de la Suisse au XIX<sup>me</sup> siècle. — III. L'Etat actuel du droit public suisse. — IV. L'armée suisse depuis cent ans. — V. Le Rôle international de la Suisse.

### **Deuxième volume.**

I. L'Ecole. Histoire de l'instruction publique à tous les degrés. — II. L'Eglise. — III. Les Sciences. — IV. Littérature. — V. La presse. — VI. Beaux-arts.

### **Troisième volume.**

I. Coup d'œil sur le développement économique et social. — II. Classes ouvrières. Le socialisme. — III. Agriculture. — IV. — Industrie et commerce. — V. Voies de communication. — VI. OEuvres philanthropiques. — VII. Hygiène. — VIII. La Suisse pittoresque. L'Alpinisme. — IX. Fêtes nationales. Festspiele. Tirse, etc. — X. La vie et les mœurs. Les modes. Le bon vieux temps et la vie moderne. Conclusion. Coup d'œil d'ensemble. Le présent et l'avenir.

### **Prix de la souscription:**

60 francs en fascicules ou en volumes brochés.

69 francs en volume s reliés avec plaque spéciale.

*Facilité de paiement: 5 francs par mois.*

---

## **Pour instituteurs**

On demande un jeune instituteur de langue française pour un pensionnat de jeunes gens dans le canton de Neuchâtel. Pour les conditions s'adresser à A. Muller-Thiébaud, à Boudry.

---

## **Librairie ancienne B. Caille**

2, rue du Pont, LAUSANNE

**Brockhaus'** Conversations-Lexikon. 14. neu bearb. Jubilarumsausg. 17 Bände mit zahlreichen, theils col. Tafeln, Karten, Plänen u. vielen Text-Abb. 1892-97. (226.70) 110 fr. —

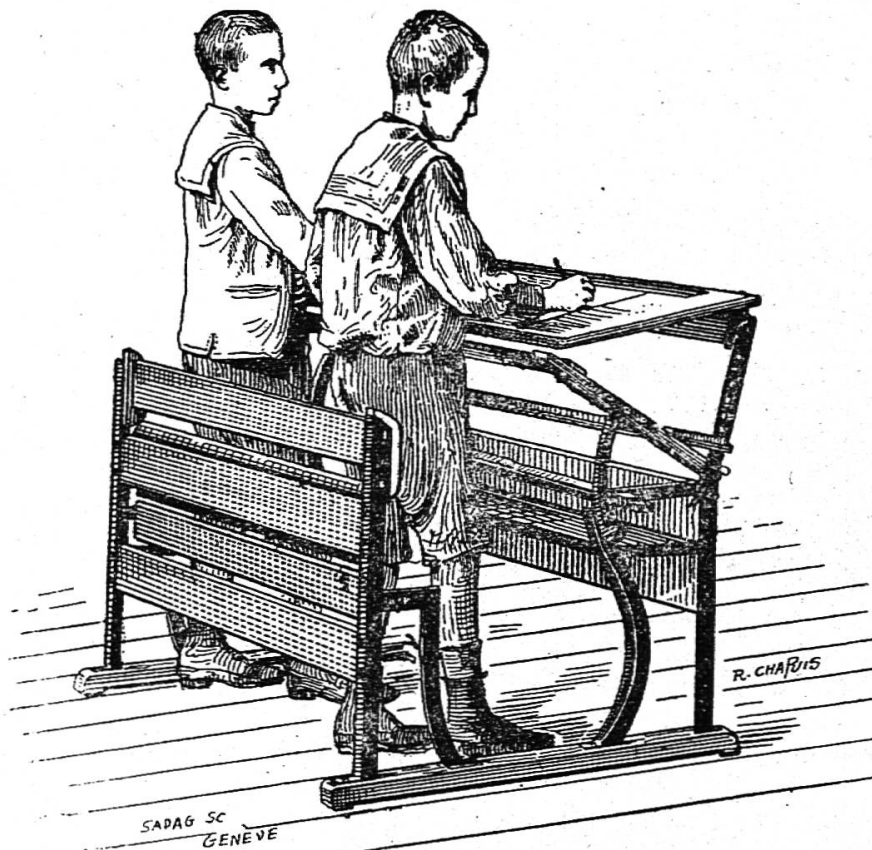
**Larive et Fleury.** Dictionnaire français des mots et des choses. Nouvelle édit. revue et corrigée. P. 1899. 3 vol. in-4<sup>o</sup>, reliés D. chagr., état de neuf (105. —.) 60 fr. —

# PU PITRES HYGIENIQUES

# A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

## Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toutes les tailles.*

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc  
47 fr. 50

Même modèle avec chaises :  
47 fr 50

Attestations et prospectus  
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris — Médaille d'or.

